



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

LA RÉUNION



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



MARIO MOREAU,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL LA RÉUNION
MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL
D'ORIENTATION

2014, la poursuite d'une dynamique d'actions au service des collectivités et de la professionnalisation de leurs agents.

En ma qualité de délégué régional, je suis heureux de vous présenter le bilan d'activité 2014 de la délégation régionale de La Réunion.

Durant l'année écoulée, la délégation a poursuivi la mise en œuvre des actions répondant aux trois axes majeurs définis par son Projet régional de développement qui décline, de façon adaptée à notre territoire, le Projet national de développement de notre établissement.

Particulièrement, sous l'impulsion de Nasserine TREJAUT, directrice régionale depuis mars 2014, deux orientations majeures et complémentaires ont soutenu l'action de la délégation régionale.

Premièrement, répondre au plus près des besoins en développant les formations « intra » et les contrats de partenariat de formation professionnelle avec les collectivités pour des formations sur-mesure qui accompagnent leurs projets.

Deuxièmement, répondre aux enjeux majeurs du territoire en contribuant au pilotage et / ou à la mise en œuvre de dispositifs régionaux tels que le dispositif des emplois d'avenir, les mesures présidentielles pour l'emploi local, le soutien à l'économie par la commande publique, la lutte contre l'illettrisme... et en confortant les partenariats institutionnels y afférents.

C'est ainsi, par exemple, qu'en 2014, nos actions de sensibilisation et de lutte contre l'illettrisme sont en hausse très sensible.

La présente brochure délivre les chiffres clefs de notre activité 2014 et met en lumière quelques actions marquantes. Je remercie les personnes qui ont accepté d'apporter leur témoignage sur l'offre proposée par la délégation régionale.

La présentation du bilan régional, publié pour la première fois sous cette forme, est aussi l'occasion pour moi de remercier les employeurs territoriaux de leur confiance et en particulier, les équipes des directions ressources humaines et formation avec qui nous entretenons un lien suivi et de qualité.

Je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent les principaux éléments du bilan d'activité 2014 de la délégation régionale de La Réunion.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

14 306

STAGIAIRES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS
EN FORMATION EN 2014

22 255

INSCRITS À NOS FORMATIONS
EN 2014

JOURNÉES DE FORMATION

3 144 JOURNÉES
DE FORMATION RÉALISÉES EN 2014

SOIT + **42,9 %** ENTRE 2008 ET 2014

FORMATION DES AGENTS DE CATÉGORIE C

57%
DES STAGIAIRES SONT DE CATÉGORIE C

LA TERRITORIALISATION

Des sessions de formation bien réparties sur le territoire pour faciliter l'accès de tous aux formations



● Nord-Est

● Ouest

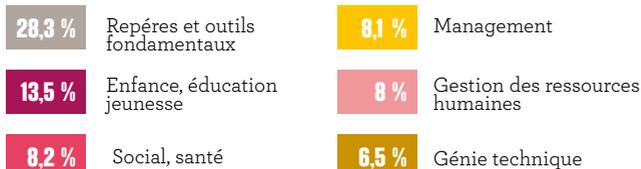
● Sud

● Autres

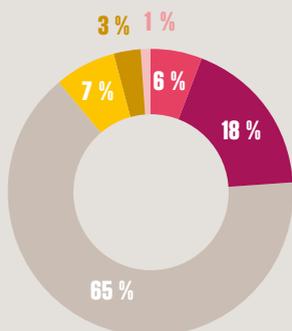
LES PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION

PLUS DE **400**
THÈMES DE FORMATION
PROPOSÉS EN 2014

En 2014 l'accent à été mis sur cinq domaines :

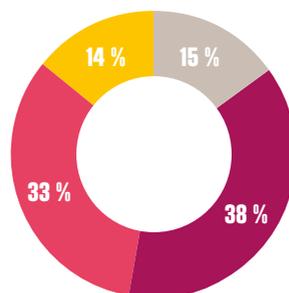


RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR TYPE DE COLLECTIVITÉ



- Conseil régional
- Conseil départemental
- Communes
- EPCI
- SDIS
- Autres

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR OBJECTIF DE FORMATION

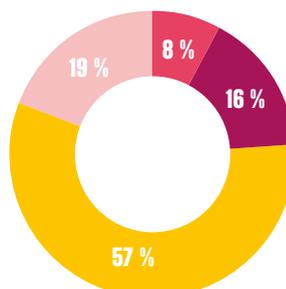


- Formation d'intégration
- Formation de professionnalisation
- Formation de perfectionnement et formation continue obligatoire
- Préparation aux concours et examens professionnels

L'ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME EN NETTE HAUSSE

+ 151,5 %
DE JFS ENTRE 2013 ET 2014

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE



- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C
- Autres

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Le Projet régional de développement (PRD) 2011-2015, élaboré sur la base des attentes exprimées par les collectivités, décline les objectifs du Projet national de développement de notre établissement en les adaptant aux besoins particuliers du territoire.

Le PRD définit le programme d'actions de la délégation régionale à travers trois axes majeurs :

- bien répondre aux besoins en formation des collectivités locales ;
- renforcer la professionnalisation des agents ;
- contribuer au développement individuel des agents et réduire les inégalités d'accès à la formation ;

2014, 4^e année de mise en œuvre du PRD, a permis de concrétiser une majorité des programmes régionaux prioritaires.

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE ACCOMPAGNE VOS PROJETS

LA CERTIFICATION QUALIVILLE OBTENUE PAR LA VILLE DE SAINT-DENIS

C'est dans le cadre de la mise en place de son plan de formation pluriannuel (2009 à 2014), que la ville de Saint-Denis a signé une convention avec le CNFPT en 2012. Avec pour objectif d'obtenir une certification pour la qualité de ses services, la ville de Saint-Denis a sollicité la délégation régionale, pour des formations sur-mesure à destination du personnel d'accueil.

Soucieuse de pouvoir répondre au plus près du besoin exprimé et d'accompagner le projet de la ville, la délégation régionale a ainsi mis en place deux formations sur les thématiques suivantes: « L'accueil physique et téléphonique » et la « communication bienveillante ». Cette dernière formation a été initiée spécialement pour les agents de la ville de Saint-Denis.

Réparties sur deux ans, les formations ont permis à plus de 150 agents de la ville de consolider leurs compétences dans le but de fournir aux usagers un accueil de qualité. Les formations proposées par la délégation régionale leur ont également permis de montrer davantage d'aisance dans leur travail.

Un investissement récompensé par l'obtention par la ville du label QUALIVILLE, décerné par l'organisme de certification AFNOR.

TÉMOIGNAGE

Isabelle MUSSARD, chef de projet « Plan Accueil Saint-Denis » à la commune de Saint-Denis

« L'une des exigences de ce référentiel est de disposer d'un personnel compétent et bien évidemment formé. Nous avons donc sollicité le service formation de la ville ainsi que le CNFPT pour formaliser et mettre en place un plan de formation dans les domaines de l'accueil physique et téléphonique et de la communication

bienveillante. Ce qui a été intéressant pour moi, c'est d'avoir pu sensibiliser la conseillère formation et les formateurs aux enjeux de notre « projet Plan Accueil ». Cela nous a permis d'ajuster le contenu des formations et d'offrir des prestations de qualité aux usagers. »



Plus de **150** agents de la ville de Saint-Denis formés à la fonction accueil en 2014. **12** sessions de formation ont été réalisées pour les deux thématiques.



UN DISPOSITIF DE FORMATION DÉDIÉ AUX BÉNÉFICIAIRES D'EMPLOIS D'AVENIR

Le CNFPT, engagé aux côtés des collectivités territoriales dans la formation des emplois d'avenir et signataire, au niveau national, d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'État, s'est mobilisé dès 2013 pour accompagner le dispositif des emplois d'avenir.

À la Réunion, la délégation régionale participe à l'instance régionale de pilotage du dispositif et travaille en concertation avec les collectivités et les missions locales pour répondre au mieux aux besoins de formation de ce public et de leurs tuteurs.

LES FORMATIONS POUR LES EMPLOIS D'AVENIR

En parallèle à l'offre catalogue qui leur est accessible, la délégation régionale a mis en place une offre dédiée aux emplois d'avenir qui prend principalement la forme :

- d'une formation d'adaptation à l'environnement territorial de deux jours qui leur permet de se repérer dans l'environnement territorial et d'inscrire leur parcours dans un projet professionnel ;
- d'itinéraires métiers leur permettant d'acquérir les compétences techniques nécessaires à l'exercice d'un métier.

9 itinéraires métiers proposés aux emplois d'avenir après concertation avec les directions des ressources humaines et les missions locales.

683 jeunes en emplois d'avenir ont participé à la formation d'adaptation à l'environnement territorial en 2014.

197 tuteurs d'emplois d'avenir ont été formés en 2014.

LES FORMATIONS POUR LES TUTEURS DES EMPLOIS D'AVENIR

Une formation de deux jours spécifiquement conçue afin de leur permettre :

- de connaître les missions, le rôle et la fonction du tuteur d'emploi d'avenir en collectivité territoriale ;
- de connaître les dispositions relatives aux contrats emplois d'avenir et le cadre d'intervention du tuteur ;
- de favoriser l'accueil et l'intégration des emplois d'avenir dans un service territorial ;
- de développer la relation pédagogique pour accompagner l'emploi d'avenir dans sa professionnalisation et sa formation ;
- de piloter le tutorat, évaluer les acquis et accompagner le projet de l'emploi d'avenir.

Des ateliers d'échanges de pratique qui leur ont permis :

- de partager leur expérience ;
- d'analyser leur pratique ;
- de repérer les bonnes pratiques et les axes d'amélioration ;
- de faciliter leur relation avec les emplois d'avenir.

INTERVIEW

Jonas MARIAMA, responsable service emploi, formation, compétences à la Direction des ressources humaines de la commune de Saint-Paul.

La commune de Saint-Paul s'est beaucoup investie dans le dispositif des emplois d'avenir. Pourquoi ?

Selon les données INSEE, les jeunes Réunionnais âgés de 15 à 24 ans sont touchés par le chômage à hauteur de 60 %. Ce taux record les place comme public prioritaire des dispositifs d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi.

La commune de Saint-Paul s'est positionnée en tant qu'acteur volontaire de cet accompagnement. Les services de la commune comptaient 300 emplois d'avenir en 2014.

Ce dispositif présente l'avantage pour le jeune d'obtenir une expérience professionnelle et de bénéficier de formations lui permettant d'acquérir des savoirs de base et de se perfectionner dans un métier.

L'enjeu est important car l'objectif

final est d'améliorer et de renforcer l'employabilité du jeune lorsqu'il sera confronté au marché du travail, à l'issue de son contrat emploi d'avenir.

Les formations proposées aux emplois d'avenir par le CNFPT répondaient-elles à vos attentes ?

Je constate que le CNFPT organise des formations qui sont en totale adéquation avec les besoins du terrain. Les itinéraires métiers proposés répondent de manière concrète aux attentes des agents et de la collectivité en termes de savoirs de base et de technicité.

En outre, la formation « Adaptation à la Fonction publique territoriale » est une action indispensable pour les jeunes. Elle leur permet de découvrir leur environnement de travail et de bien appréhender le fonctionnement

des institutions. Pour moi, il s'agit d'une formation incontournable.

Avez-vous rencontré des difficultés ?

Les besoins et la continuité du service public font que les agents ne sont pas toujours disponibles pour se rendre en formation, plus particulièrement ceux affectés dans les écoles. Ces agents représentent un gros volume des emplois d'avenir et ne peuvent être formés que pendant les vacances scolaires.

Pour y remédier, nous avons développé des formations en intra en tenant compte du temps de travail et des besoins spécifiques de la commune. Il s'agit en l'occurrence d'un véritable partenariat avec le CNFPT.



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LES RENCONTRES TERRITORIALES DES RESSOURCES HUMAINES

ÉCHANGER AU-DELÀ DE NOTRE TERRITOIRE

Les 2^{es} Rencontres territoriales des ressources humaines se sont déroulées les 11 et 12 septembre à Bandraboua, à Mayotte.

Elles faisaient suite à une première édition, organisée à La Réunion en octobre 2012.

Près de **100** participants dont **40** élus et cadres territoriaux réunionnais se sont retrouvés à Mayotte pour un colloque sur la gestion des âges au travail, au sein des collectivités locales.

L'objectif était de réunir élus et cadres des collectivités locales des deux territoires pour échanger et réfléchir à des pistes pour une meilleure gestion du personnel des collectivités à travers les problématiques liées à l'âge des agents et, notamment, au vieillissement et à l'arrivée des jeunes générations.

De multiples thèmes ont été abordés dans les conférences et les ateliers, comme notamment, comment anticiper les conséquences de la pénibilité des postes, l'accompagnement des parcours professionnels et la transmission des savoir-faire aux nouveaux agents.

Organisées avec l'association des DRH des collectivités de l'île de La Réunion et de Mayotte, les centres de gestion des deux îles et l'association des maires du département de La Réunion, ces 2^{es} Rencontres ont permis aux participants, de prendre du recul par rapport aux situations à gérer au quotidien et de bénéficier de retours d'expériences de collectivités mahoraises, réunionnaises et métropolitaines.

INTERVIEW

René-Claude CHEVALIER, directeur des ressources humaines à la commune de Saint-Joseph et président de l'association des DRH des collectivités de l'Île de La Réunion.



Ces Rencontres ont-elles répondu à vos attentes initiales ?

Oui, totalement. L'ordre du jour a été respecté. Il y a eu une bonne convivialité entre les participants, tous intéressés. L'apport des participants mais aussi les expériences partagées ont permis d'enrichir ces Rencontres.

Quels bénéfices tirez-vous de ces journées ?

Au-delà de l'échange professionnel, il y a la relation interpersonnelle : le plaisir d'échanger car les moments d'échanges, ce n'est pas uniquement le programme de travail mais aussi tout ce qui se passe autour ! Le partage de connaissances entre les cadres réunionnais et mahorais a permis de riches échanges durant ces deux jours. Le fait de constater que les problématiques sont communes à La Réunion et à Mayotte, mais que chaque territoire a sa spécificité, est aussi un des bénéfices que je retire de ces Rencontres, en ma qualité de président de l'association des DRH.

Quel bilan global faites-vous à l'issue de ces Rencontres RH ?

Ce que j'ai apprécié, c'est notamment la qualité des

interventions aussi bien de mes collègues réunionnais, que mahorais et métropolitains. Cette mise en lien, cette connexion, entre les différents acteurs présents également. Les réflexions riches vont nous servir de tremplin pour les actions futures.

Quelles ambitions (propositions, axes de réflexions etc.) pour les années à venir ?

J'ai deux thématiques en tête. La première porte sur la fonction RH et ses acteurs. On en parle mais pas assez en profondeur selon moi. Peut-être également réunir l'ensemble des acteurs : élus, cadres, DG, syndicats... La deuxième porte sur l'optimisation de la masse salariale. C'est un enjeu important car il s'agit de faire autant mais avec moins de moyens...

Ces Rencontres RH sont-elles à renouveler dans le futur ? Pourquoi ?

Effectivement, oui. Nous avons une forte attente les uns et les autres. Cela nous permet de valoriser nos expériences, de discuter à propos de l'actualité locale et nationale, de mieux gérer nos pôles mais aussi de sensibiliser les autres acteurs aux problématiques que nous abordons ensemble.



FOCUS SUR LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

Au plan national, le CNFPT a fait de la lutte contre l'illettrisme, une de ses grandes priorités politiques et le contexte réunionnais impose à la délégation régionale d'être particulièrement active sur cette cause.

La délégation régionale, partenaire du dispositif régional de lutte contre l'illettrisme et signataire de la charte régionale avec l'État, la Région et d'autres partenaires, accompagne les collectivités qui souhaitent s'engager dans cette démarche au bénéfice de leurs agents.

Ainsi, depuis 2012, la délégation régionale a développé une offre de formation, d'abord en formant des personnes relais au sein des collectivités puis, en touchant directement les agents territoriaux qui présentent des difficultés d'écriture, de lecture et de calculs. Cette formation qui se décline sous la forme d'un itinéraire intitulé « Développement des compétences clés et des savoirs de base », dure 20 jours.

Dans un souci de dynamisme, la délégation fait intervenir, au cours de la journée, deux formateurs ayant chacun des compétences différentes. À la suite de la formation, la délégation encourage fortement les agents à se présenter au certificat de formation général (CFG) et les accompagne, le cas échéant, jusqu'à la préparation des concours.

En 2014, les activités de lutte et de sensibilisation contre l'illettrisme ont augmenté de **151,5 %** par rapport à 2013.

Ces activités en faveur du développement individuel des agents, et dont l'ambition est de leur offrir une « seconde chance », se sont traduites par **1 157** journées de formation en 2014.

Au cours de l'année, nos formations ont permis à **227** agents d'acquérir et de consolider les compétences attendues en fin de scolarité obligatoire.

TÉMOIGNAGES D'AGENTS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE LA FORMATION

Patrick : Serrurier à la commune de Saint-Denis

« Je ne suis pas très fier de moi-même quand je regarde les autres agents qui lisent et qui écrivent alors que moi je suis à la traîne. Donc, j'ai voulu rattraper cela. Et comme aujourd'hui, j'ai un travail fixe, j'ai la possibilité de faire des stages. Mon chef m'a inscrit et il me pousse un peu et m'aide. Aujourd'hui, j'apprends à compter, à écrire, j'arrive à lire les panneaux publicitaires, écrire le nom des écoles, etc. »

Gérard : Agent de surveillance de la voie publique à la commune de Saint-Denis

« J'ai voulu faire cette formation parce que je travaille en ville. Je rencontre beaucoup de gens. Parfois, il y a des personnes qui me parlent en français, je n'arrive pas très bien à m'exprimer, je suis gêné. »

Frédéric : Responsable de stade à la commune de l'Entre-Deux

« Mon problème, c'étaient les calculs, les divisions, je n'arrivais plus à les faire. Dans mon travail, je dois faire des calculs pour les engrais. Je dois savoir combien de sacs il me faut par rapport à la surface du terrain. Aujourd'hui, je peux dire que c'est acquis à 100 %, grâce à la formation. »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

UN NOUVEAU CYCLE DE PROFESSIONNALISATION POUR LES AGENTS DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES (ASVP)

Dans le but d'accompagner les collectivités dans leur mission de surveillance des voies des villes de l'île, la délégation régionale a mis en place des itinéraires formations pour les agents de surveillance des voies publiques (ASVP).

Ces itinéraires sont construits en réponse au besoin de professionnalisation de ces agents qui sont nommés directement sans concours et qui n'ont pas de formation initiale obligatoire. Ils ont pour missions principales de surveiller et de relever les infractions, de prévenir les risques aux abords des équipements et lieux publics, d'accueillir et de renseigner les usagers des voies publiques.

Les formations proposées leur ont donné l'opportunité de développer leurs compétences suivant trois axes principaux :

- la réglementation et la mise en œuvre des procédures ;
- la prévention ;
- la relation aux usagers de la voie publique.

En 2014, le premier cycle ASVP a démarré le 9 juin avec une journée de présentation générale du métier.

La formation s'est déroulée sur **12** jours avec une journée d'évaluation finale.

Pour une meilleure gestion des effectifs, une seconde session a été organisée en octobre 2014.

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE, PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

La délégation régionale, dans sa volonté de répondre aux besoins de professionnalisation des agents, propose aux collectivités, au-delà de son catalogue annuel de formation, un accompagnement sur-mesure de leurs projets de formation par la signature d'un contrat de partenariat de formation professionnelle. **13** collectivités ont d'ores et déjà signé ce type de contrat dont les domaines couverts sont le plus souvent :

- l'accompagnement de la collectivité dans sa démarche d'élaboration du plan de formation ;
- le conseil à la collectivité en matière de formation tant au niveau de la gestion de l'activité formation que de la mise en œuvre de ses obligations ;
- la mise en œuvre d'actions de formation prévues au plan de formation de la collectivité.

LES COLLECTIVITÉS SIGNATAIRES EN 2014

Les communes de Saint-Pierre, de l'Étang Salé et de Saint-Louis, ont signé une convention de partenariat avec la délégation régionale La Réunion en 2014.



LA POURSUITE DE L'ANIMATION DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

UNE LONGUE TRADITION D'ANIMATION DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS PAR LA DÉLÉGATION RÉGIONALE

Depuis plus de **15** ans, la délégation régionale anime des réseaux professionnels en réunissant périodiquement des agents exerçant le même métier au sein des collectivités territoriales de l'île.

L'animation des réseaux professionnels s'inscrit dans l'objectif d'accompagner au mieux la professionnalisation des cadres des collectivités. Cet accompagnement intervient en complément de l'offre de formation régionale destinée aux cadres.

Plus de **400** agents et cadres territoriaux sont membres d'un des **16** réseaux professionnels animés par la délégation régionale.

Deux nouveaux réseaux initiés en 2014 et mis en place en 2015 :

- le réseau des directeurs et responsables financiers ;
- le réseau des responsables des marchés publics.

Un réseau professionnel est réuni 2 à 6 fois par an. Au-delà du développement d'une culture professionnelle commune entre tous les agents, les réseaux professionnels ont aussi pour vocation, au bénéfice de leurs membres :

- d'assurer une veille juridique et technique sur le domaine professionnel ;
- de favoriser les retours d'expériences et les échanges de pratiques entre les membres ;
- de favoriser l'entraide et de rompre l'isolement ;
- d'anticiper les besoins en formation à partir de l'analyse des métiers ;
- de contribuer à l'élaboration de l'offre de formation du CNFPT et à son évaluation.

ÉCHANGE AVEC JOËLLE DROUHET

**Membre du réseau professionnel petite enfance, chargée de mission PEDT
Direction Vie Éducative de la commune du Port**

Quel est l'intérêt pour vous de participer à un réseau professionnel ?

L'intérêt pour moi, est de ne pas rester isolée car il faut échanger, modifier et confirmer ses idées, partager autour de sa pratique professionnelle. Le réseau Petite Enfance me permet de rencontrer des professionnels d'horizons divers, de parcours différents qui sont confrontés, au quotidien, aux mêmes difficultés que moi (gestion du personnel, difficultés de mise en œuvre des nouvelles réglementations, démotivation). Il s'agit aussi de bénéficier de temps d'échanges agréables qui nous permettent de souffler, de voir des collègues travaillant de l'autre côté de l'île, de se former, de s'enrichir des expériences des autres. L'intérêt pour moi, c'est aussi d'être force de proposition face à nos employeurs (collectivités) et nos financeurs (CAF, conseil départemental). Pouvoir aussi « influencer » sur nos parcours de formation à proposer au CNFPT et inciter nos animatrices à y aller en nombre.

En tant que membre du réseau Petite Enfance, ces rencontres périodiques répondent-elles à vos attentes ?

Oui. Les 6 ou 7 premières années pendant lesquelles l'enthousiasme était important, nous étions nombreuses, les échanges riches avec des projets partagés et de nombreux intervenants. Un peu moins ces dernières années où des insatisfactions ont démotivé certaines personnes suite à l'arrêt ou le report de projets (pour raison budgétaire ou administrative). Le réseau ne fonctionne que si chacun d'entre nous s'implique, se positionne, est force de proposition. J'espère tout de même que la « mayonnaise » reprendra autour de nouveaux projets.

Quels bénéfices principaux retirez-vous du réseau ?

Pour moi, les bénéfices retirés sont au nombre de trois. Cela me permet de me sentir plus « forte » professionnellement, de pouvoir compter sur la solidarité des autres et de représenter un corps de métier reconnu et identifiable par mes employeurs.



POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



LA DIRECTION

Nasserine TREJAUT

Directrice régionale
Tél. : 02 62 90 28 21
nasserine.trejut@cnfpt.fr

Marie-Françoise TOMASINI

Directrice adjointe de la formation
Tél. : 02 62 90 28 10
mariefrancoise.tomasini@cnfpt.fr

Jean-Yves GUILBERT

Directeur adjoint des ressources
Tél. : 02 62 90 28 22
jeanyves.guilbert@cnfpt.fr

Patricia ASSOUNE

Développement et communication
Tél. : 02 62 90 28 06
patricia.assoune@cnfpt.fr

Stéphane SERY

Responsable des systèmes
d'information et de télécommunication
Tél. : 02 62 90 28 08
stephane.sery@cnfpt.fr

Daisy BOYER

Assistante de direction
Tél. : 02 62 90 28 21
daisy.boyer@cnfpt.fr

LA DIRECTION ADJOINTE DE LA FORMATION

LES CONSEILLERS FORMATION

Maugine ARHAN

Tél. : 02 62 90 28 11
maugine.arhan@cnfpt.fr

Mylène BOYER

Tél. : 02 62 90 28 15
mylene.boyer@cnfpt.fr

Alain MALGOYRE

Tél. : 02 62 90 28 19
alain.malgoyre@cnfpt.fr

Bruno ADUGARD

Tél. : 02 62 90 28 17
bruno.adugard@cnfpt.fr

Alain SCREVE

Tél. : 02 62 90 28 16
alain.screve@cnfpt.fr

Sylvie TAORMINA

Tél. : 02 62 90 28 05
sylvie.taormina@cnfpt.fr

Paméla THIBAUT

Tél. : 02 62 90 28 09
pamela.thibault@cnfpt.fr

LES ASSISTANTS FORMATION

Manolita VIGNE

Tél. : 02 62 90 28 07
manolita.vigne@cnfpt.fr

Chantal BRUNDALLER

Tél. : 02 62 90 28 03
chantal.brundaller@cnfpt.fr

Catherine LEGUIDEC

Tél. : 02 62 90 28 04
catherine.leguidec@cnfpt.fr

Lydie TARDIVEL

Tél. : 02 62 90 28 24
lydie.tardivel@cnfpt.fr

Aurore BOURGE

Tél. : 02 62 90 28 14
aurore.bourge@cnfpt.fr

LES SECRÉTAIRES FORMATION

Florence RAZAFINDRALASITRA

Tél. : 02 62 90 28 13
florence.razafindralasitra@cnfpt.fr

Sonia LATCHOUMAYA

Tél. : 02 62 90 28 18
sonia.latchoumaya@cnfpt.fr

Béatrice TOSSEM

Tél. : 02 62 90 28 12
beatrice.tossem@cnfpt.fr

Kathy LEGROS

Tél. : 02 62 90 28 26
kathy.legros@cnfpt.fr

LES RÉFÉRENTS TERRITOIRE

TERRITOIRE DE LA CASUD

Mylène BOYER

SDIS
Commune du Tampon
Commune de Saint-Joseph
Commune de Saint-Philippe
Commune de Petite-Île

TERRITOIRE DE LA CIVIS

Alain MALGOYRE

Commune de Saint-Pierre
Commune de Saint-Louis
CIVIS
Commune de l'Étang Salé
Commune de l'Entre-Deux

TERRITOIRE DE LA CIREST

Bruno ADUGARD

Commune de Saint-Benoît
Commune de Saint-André
Commune de Salazie

TERRITOIRE DU TCO

Sylvie TAORMINA

Commune de Saint-Paul
Commune de Le Port
Commune de Trois-Bassins

Pamela THIBAUT

Commune de Saint-Leu
Conseil Régional
Commune de la Possession

TERRITOIRE DE LA CINOR

Maugine ARHAN

Conseil Départemental
Commune de Sainte-Marie
Commune de Sainte-Suzanne

Marie-Françoise TOMASINI

Commune de Saint-Denis

LA DIRECTION ADJOINTE DES RESSOURCES

Gestion de la délégation

Véronique ROCHEFEUILLE

Responsable administration
et comptabilité
Tél. : 02 62 90 28 20
veronique.rochefeuille@cnfpt.fr

Daniela GRONDIN

Gestionnaire administration
et comptabilité
Tél. : 02 62 90 28 27
daniela.grondin@cnfpt.fr

Guy ELLAMA

Reprographie / entretien
Tél. : 02 62 90 28 23

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ET COMMUNICATION

Henri PAYET

Assistant développement et
communication
Tél. : 02 62 90 28 25
henri.payet@cnfpt.fr

- Veille et observation de la FPT,
développement des partenariats
institutionnels, promotion des métiers
territoriaux
- Communication sur l'action
de la délégation régionale
- Animation du réseau des directeurs
des ressources humaines
- Organisation des épreuves écrites
des concours A+

LE SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATION

Stéphane SERY

Responsable
Tél. : 02 62 90 28 08
stephane.sery@cnfpt.fr

- Gestion du système d'information local
et gestion des moyens techniques
- Accompagnement des utilisateurs
- Aide à la décision et au pilotage
de l'activité

ACCUEIL ET SECRÉTARIAT

Sonia LATCHOUMAYA

Kathy LEGROS
Florence RAZAFINDRALASITRA
Béatrice TOSSEM

Tél. : 02 62 90 28 28
Fax : 02 62 90 28 00
accueil.reunion@cnfpt.fr

CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution
Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres
9003, route du quai Freycinet
3-BP 5251
59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

ÉVÉNEMENTS



◀ 11 ET 12 SEPTEMBRE 2014

Les 2^{es} Rencontres territoriales des Ressources Humaines à Mayotte ▼



21 ET 22 OCTOBRE 2014 ▶

Le salon régional de la jeunesse



29 ET 30 OCTOBRE 2014 ▶

Le séminaire sur la mutualisation intercommunalités / communes



13 NOVEMBRE 2014 ▶

La réunion commune des réseaux professionnels DRH et Responsables formation

◀ 13 ET 14 NOVEMBRE 2014

Le colloque politique foncière et droit de l'urbanisme



11 MARS 2014 ▶

La journée citoyenne de la Ville de Saint-Joseph

◀ 16 DÉCEMBRE 2014

La visite du chantier de basculement des eaux d'Est vers l'Ouest par les DGS et DGST



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
4 RUE CAMILLE VERGOZ – CS 81037
97404 SAINT-DENIS CEDEX
TÉL. : 02 62 90 28 28 FAX : 02 62 90 28 00
WWW.CNFPT.FR
